

Bonnes pratiques : prise en charge des dysthyroïdies selon les recommandations de l'HAS

INTRODUCTION

Ce programme intégré associe **audit clinique et formation médicale continue (FMC)** afin d'accompagner les biologistes médicaux dans l'**évaluation et l'amélioration de leurs pratiques professionnelles** en lien avec la prise en charge des dysthyroïdies.

Il est réalisé en conformité avec les **recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) 2020** et répond aux exigences définies dans la **fiche de cadrage « Bonnes pratiques du DPC 45 - Intégration des recommandations dans la pratique médicale »**, notamment en ce qui concerne la place essentielle du biologiste médical dans l'amélioration du parcours de soins.

Contexte et justification

Les **recommandations HAS 2020** sur la **prise en charge des dysthyroïdies chez l'adulte** visent à :

- **Homogénéiser les pratiques biologiques et médicales** à l'échelle nationale.
- **Optimiser les explorations biologiques** pour garantir leur pertinence et éviter les examens inutiles.
- **Adapter les stratégies de dépistage, de diagnostic et de suivi** en fonction des caractéristiques du patient (âge, grossesse, comorbidités).

Un **axe clé d'amélioration** concerne les pratiques biologiques, avec des recommandations précises sur :

- Les **valeurs normatives** et les seuils de décision pour l'exploration des dysthyroïdies.
- L'adaptation des bilans biologiques aux **populations particulières** : personnes âgées de moins de 65 ans, femmes enceintes (y compris en période préconceptionnelle).

Objectifs du programme intégré :

Ce programme vise à **évaluer, harmoniser et renforcer les compétences des biologistes médicaux** en matière de prise en charge des dysthyroïdies en suivant une démarche de **formation-action**, intégrant :

1. **Un audit clinique** : permettant d'analyse, identifier les écarts entre les pratiques réelles et les recommandations et proposer des axes d'amélioration en lien avec les pratiques.
2. **Une formation continue** : visant la réactualisation des connaissances et l'amélioration des décisions biologiques.

3. **Un suivi et une évaluation des pratiques** : pour mesurer l'impact des actions correctives et garantir une amélioration continue des pratiques.

Programme

MODULE 1 : Première étape EPP : Évaluation initiale des pratiques

◆ **Durée** : 2 heures (travail en ligne sur la plateforme, synchrone)

◆ **Objectifs** :

- Évaluer les pratiques actuelles des biologistes dans la gestion des dysthyroïdies.
- Identifier les écarts par rapport aux recommandations de la HAS.
- Élaborer un premier plan d'action pour améliorer les pratiques.

◆ **Contenu** :

- Sélection et analyse de **10 dossiers patients**
- **Critères d'inclusion** : Prise en charge biologique des dysthyroïdies chez les patients âgés de moins de 65 ans présentant une TSH Anormale : supérieure à 10 mUI/L ou inférieure à 0.1mUI/L.
- **Critères d'exclusion** :
 - Patient de plus de 65ans
 - Patient ne respectant pas le critère : TSH Anormale : supérieure a 10 mUI/L ou inférieure à 0.1mUI/L.
 -
- Utilisation d'une **grille d'audit clinique** basée sur les recommandations HAS.
- Identification des **pratiques conformes et non conformes**.
- Proposition d'un **plan d'amélioration initial**.
- Échanges via le **forum de discussion** pour poser des questions et partager des réflexions.

◆ **Méthodologie** :

- **Travail individuel** sur la plateforme.
- **Saisie des grilles d'évaluation et proposition d'axes d'amélioration**.

MODULE 2 : Formation Médicale Continue (FMC) – Réactualisation des connaissances

◆ **Durée** : 3 heures (classe virtuelle)

◆ **Objectifs** :

- Mettre à jour les connaissances des biologistes sur les dysthyroïdies.
- Comprendre les explorations biologiques et l'interprétation des résultats.
- Intégrer les recommandations actuelles dans la prise en charge biologique.

◆ **Contenu :**

1. Introduction (15 min)

- Présentation des objectifs pédagogiques.
- Rôle pivot du biologiste dans le parcours de soins.

2. Rappel des bases scientifiques et cliniques (1h30)

- Physiologie et anatomie de la thyroïde.
- Explorations biologiques et indications.
- Cas cliniques : Hyperthyroïdie, hypothyroïdie, nodules et cancers thyroïdiens.

3. Validation des acquis et discussion (15 min)

- QCM interactif.
- Échange sur les problématiques rencontrées en pratique quotidienne.

◆ **Méthodologie :**

- Apports théoriques et études de cas.
- Échanges interactifs avec modération par un expert.
- QCM pour validation des acquis.

MODULE 3 : Deuxième étape de l'EPP : Analyse des écarts et proposition d'axes d'amélioration

◆ **Durée :** 2 heures (classe virtuelle)

◆ **Objectifs :**

- Analyser les écarts entre les pratiques actuelles et les recommandations HAS.
- Identifier les freins à l'application des bonnes pratiques.
- Élaborer un plan d'amélioration collectif et individuel.

◆ **Contenu :**

1. Restitution des résultats globaux (1h)

- Présentation des écarts identifiés dans l'évaluation initiale.
- Analyse critique des différences entre la pratique réelle et les recommandations.

2. Élaboration des axes d'amélioration (1h)

- Discussion avec les experts sur les obstacles à l'application des recommandations.
- Construction d'un plan de correction et de suivi.

◆ **Méthodologie :**

- Analyse collective des résultats.
- Travail en sous-groupes sur des cas concrets.
- Synthèse des échanges avec l'expert

MODULE 4 : Troisième étape EPP : Analyse de l'évolution des pratiques

◆ **Durée :** 2 heures (travail en ligne sur la plateforme, synchrone – 3 mois après la formation)

◆ **Objectifs :**

- Évaluer l'impact de la formation et des recommandations sur les pratiques.
- Comparer les nouvelles pratiques avec celles observées avant la formation.
- Ajuster les axes d'amélioration pour assurer un changement durable.

◆ **Contenu :**

- Évaluation de **10 nouveaux dossiers patients** suivant les mêmes critères. Ayant été réalisés après la formation)
- Comparaison des pratiques avant et après la formation.
- Analyse des écarts persistants et ajustements nécessaires.
- Échanges avec les participants via le **forum de discussion**.
- **Retour de l'expert via la plateforme**, avec un suivi individualisé et des recommandations collectives.

◆ **Méthodologie :**

- Travail individuel asynchrone **sur la plateforme**.
- Saisie des nouvelles grilles d'évaluation.
- Participation au forum de discussion.
- Retour de l'expert sur la plateforme